

## Effectifs universitaires en 2021-2022

En 2021-2022, 1 634 200 étudiants sont inscrits en université (hors autres établissements membres ou composantes des établissements expérimentaux). Stables dans l'ensemble (+0,3 %) par rapport à 2020-2021, les effectifs augmentent nettement en cursus master (+ 2,9 %) tandis qu'ils diminuent de 1,2 % en cursus licence, les nouveaux bacheliers étant nettement moins nombreux (- 4,1 %). En doctorat, après plus de dix années de baisse, les effectifs se stabilisent (+0,6 %). Si en disciplines générales, les inscriptions sont en hausse, notamment en sciences, celles en IUT diminuent de près de 5 %. Les étudiants en mobilité internationale reviennent dans les universités françaises et leur nombre retrouve son niveau d'avant la crise sanitaire. Sur le périmètre élargi aux établissements expérimentaux, les effectifs universitaires s'établissent à 1 687 800.

### Les effectifs universitaires diminuent en cursus licence mais augmentent en cursus master

Début 2020, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux. Au sein de ces nouvelles universités, sont désormais intégrés des établissements comme membres ou composantes, dont les étudiants sont dès lors comptabilisés comme inscrits dans ces ensembles. Ce périmètre évolue régulièrement, ces établissements continuant à se créer et/ou à se développer.

On dénombre 1 687 800 inscriptions étudiantes dans le champ universitaire en 2021-2022 hors formations paramédicales (voir encadré). Sur le périmètre universitaire strict (hors autres établissements membres ou composantes des établissements expérimentaux), les inscriptions sont de 1 634 200 et stabilisent par rapport à 2020-2021 : + 0,3 %.

#### Effectifs dans les universités françaises par cursus

Cursus	Universités 2021-2022 au sens strict	Evol. Univ	Universités 2021-2022 Péri. EPE <sup>1</sup>
Cursus licence	994 966	-1,2%	1 003 427
Cursus master	584 958	2,9%	626 247
Cursus doctorat	54 270	0,6%	58 107
<b>Ensemble</b>	<b>1 634 194</b>	<b>0,3%</b>	<b>1 687 781</b>

1. Nouveaux établissements expérimentaux créés au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : l'université de Montpellier, Nantes Université, l'université Paris Panthéon-Assas et l'université de Lille.

**Champ** : France métropolitaine + DROM, hors formations paramédicales  
**Source** : MESR-SIES Système d'information du suivi de l'étudiant (SISE)

Suite à la hausse des étudiants inscrits en cursus licence et notamment en troisième année de licence générale à la rentrée précédente (+10,3 %), les étudiants en cursus master sont plus nombreux cette année (+ 2,9 % en un an). En revanche, les effectifs en cursus licence diminuent de 1,2 % entre 2020 et 2021, en lien avec un nombre d'admis au baccalauréat en recul de 5 % à la session 2021. Après plusieurs années de baisse, les inscriptions en doctorat augmentent quant à elles très légèrement : 0,6 %, de nombreuses soutenances n'ayant pu avoir lieu en 2020-2021.

### Les inscriptions en licence générale se stabilisent

Au sein du cursus licence, les effectifs sont en diminution dans presque tous les types de formations, notamment à l'IUT (- 4,8 %) et en DAEU et capacité en droit (- 6,4 %). En licence générale, le nombre d'inscriptions est stable (+ 0,3 %) après une très forte hausse l'année précédente (+ 5,6 %). La hausse des inscriptions de 1<sup>ère</sup> année est du même ordre que l'an passé (+ 1,0 % après + 0,8 %) mais avec davantage de redoublants (22 %, + 3 points, hors licence allongée loi ORE). En 2<sup>ème</sup> année, en revanche, les inscriptions diminuent de 0,7 % (cf. annexe 2).

#### Effectifs en cursus licence par type de diplôme

Type de la formation du cursus licence	Universités 2021-2022 au sens strict	Evol. Univ	Universités 2021-2022 Péri. EPE <sup>1</sup>
DAEU et capacité en droit	8 784	-6,4%	8 784
PASS / PACES	27 207	-35,7%	27 207
IUT	115 861	-4,8%	115 861
Licence Générale	750 132	0,3%	751 285
Licence Professionnelle	52 014	0,3%	52 111
Autres formations du cursus Licence	40 968	21,0%	48 179
<b>Ensemble</b>	<b>994 966</b>	<b>-1,2%</b>	<b>1 003 427</b>

**Champ** : France métropolitaine + DROM, hors formations paramédicales  
**Source** : MESR-SIES Système d'information du suivi de l'étudiant (SISE)

Le nombre d'inscrits en licence professionnelle est également stable (+ 0,3 %) tandis que les autres formations du cursus licence augmentent fortement (+ 21 %), notamment grâce au retour des étudiants internationaux dans les diplômes d'université. Ils représentent 37 % des inscrits de ces autres formations universitaires en cursus licence.

### Forte hausse des étudiants inscrits en Sciences

Entre 2020 et 2021, le nombre d'étudiants inscrits dans les disciplines générales augmente de 1,0 % ; la hausse est portée par les inscriptions en sciences (+2,6 %), dont le dynamisme est principalement lié aux licences Accès santé (L.AS).

Les étudiants souhaitant passer les concours des formations longues de santé peuvent s'inscrire dans une année spécifique Parcours Accès Spécifique Santé (PASS) ou dans des licences disciplinaires, avec mineure santé (les L.AS) ou avec majeure santé (licences Sciences pour la santé option

santé). À la rentrée 2021, 19 900 étudiants sont inscrits en L.AS et 1 700 en licence option santé, dont six sur dix en disciplines scientifiques (cf. annexe 1). En santé, les inscriptions continuent de diminuer (- 1,0 % en un an, après - 8,9 % l'année précédente), principalement en PASS où les inscriptions diminuent de - 3,5 %. *A contrario*, les inscriptions en médecine-odontologie augmentent de près de 9 %.

Les effectifs restent stables dans les autres disciplines générales. En revanche, le nombre d'étudiants inscrits en IUT chute de 4,8 %.

#### Effectifs dans les universités par groupes disciplinaires

	Universités 2020-2021 au sens strict	Universités 2021-2022 au sens strict	Evol. Univ	Universités 2021-2022 Péri. EPE <sup>1</sup>
<b>Droit</b>	219 189	220 731	0,7%	221 626
<b>Economie, AES</b>	190 392	190 388	0,0%	198 705
<b>Arts, Lettres, Langues, SHS</b>	521 896	525 157	0,6%	532 239
<b>Sciences</b>	316 827	325 184	2,6%	361 843
<b>STAPS</b>	62 053	61 990	-0,1%	62 569
<b>Total disciplines générales</b>	<b>1 310 357</b>	<b>1 323 450</b>	<b>1,0%</b>	<b>1 376 982</b>
<b>Santé</b>	196 790	194 752	-1,0%	194 752
<b>IUT</b>	121 690	115 861	-4,8%	115 861
<b>Interdisciplinaire</b>	647	131	-79,8%	186
<b>Ensemble</b>	<b>1 629 484</b>	<b>1 634 194</b>	<b>0,3%</b>	<b>1 687 781</b>

**Champ** : France métropolitaine + DROM, hors formations paramédicales

**Source** : MESR-SIES Système d'information du suivi de l'étudiant (SISE)

#### Les nouveaux bacheliers en diminution à la rentrée 2021

Le nombre de nouveaux entrants en 1<sup>ère</sup> année est en baisse par rapport à l'an passé (- 2,9 % après + 2,2 % en 2020-2021) et ce dans toutes les disciplines, sauf en droit et en sciences. Comme pour les effectifs globaux, ces étudiants s'inscrivent davantage en sciences, notamment en sciences de la vie (+ 13,2 %), discipline dans laquelle sont inscrits plus du tiers des étudiants en L.AS. C'est en langues et en AES que les inscriptions de nouveaux entrants sont moins nombreuses : - 10 % en un an. Les néo-entrants en STAPS diminuent également fortement (- 8,1 %). À l'IUT, les nouveaux entrants en 1<sup>ère</sup> année du nouveau bachelier universitaire de technologie (BUT) sont moins nombreux (- 5,9 %).

Ce sont surtout les néo-bacheliers qui sont moins nombreux : - 4,1 % par rapport à 2020-2021, liée à la baisse du nombre de candidats au baccalauréat (- 3 % en un an) et du taux de réussite à l'examen en 2021 (-1 point en un an).

Les bacheliers des années antérieures, qu'ils soient en reprise d'études ou en réorientation après un cursus hors

université, sont légèrement moins nombreux (- 0,5 %), baisse qui pourrait s'expliquer en partie par moins de réorientations depuis des filières où la réussite a été meilleure à la session 2021.

Les inscriptions d'étudiants en mobilité internationale entrant en 1<sup>ère</sup> année de cursus licence sont en augmentation de 19 %, après avoir été impactées par la crise sanitaire (- 11,3 % en 2020-2021). Les inscriptions retrouvent ainsi un niveau d'avant COVID. Le nombre d'étudiants en mobilité internationale (202 200 en 2021-2022) est en hausse dans l'ensemble des cursus universitaires sauf en doctorat : + 6,5 % au total, avec de très fortes augmentations du nombre d'étudiants de l'Europe<sup>1</sup> en cursus licence (+ 25 %) et master (+ 19 %).

#### Effectifs des nouveaux entrants en 1<sup>ère</sup> année

	Universités 2020-2021 au sens strict	Universités 2021-2022 au sens strict	Evol. Univ	Universités 2021-2022 Péri. EPE <sup>1</sup>
<b>Droit</b>	<b>44 438</b>	<b>45 034</b>	<b>1,3%</b>	<b>45 036</b>
Sciences économiques	19 942	18 962	-4,9%	18 963
AES	10 059	9 056	-10,0%	9 056
<b>Economie, AES</b>	<b>30 001</b>	<b>28 018</b>	<b>-6,6%</b>	<b>28 019</b>
Lettres-Arts-Sciences du langage	20 125	19 618	-2,5%	19 675
Langues	32 763	29 380	-10,3%	29 412
SHS	50 386	50 343	-0,1%	50 837
Pluri Lettres-Langues-SHS	2 197	2 209	0,5%	2 209
<b>Arts, Lettres, Langues, SHS</b>	<b>105 471</b>	<b>101 550</b>	<b>-3,7%</b>	<b>102 133</b>
Sciences fondamentales	25 696	25 554	-0,6%	28 188
Sciences de la vie	14 949	16 921	13,2%	16 921
Pluri Sciences	7 344	7 133	-2,9%	7 133
<b>Sciences</b>	<b>47 989</b>	<b>49 608</b>	<b>3,4%</b>	<b>52 242</b>
<b>STAPS</b>	<b>19 956</b>	<b>18 343</b>	<b>-8,1%</b>	<b>18 537</b>
<b>Disciplines générales</b>	<b>247 855</b>	<b>242 553</b>	<b>-2,1%</b>	<b>245 967</b>
<b>Santé</b>	<b>27 365</b>	<b>26 810</b>	<b>-2,0%</b>	<b>26 810</b>
<b>IUT</b>	<b>54 900</b>	<b>51 652</b>	<b>-5,9%</b>	<b>51 652</b>
<b>Interdisciplinaire</b>	<b>489</b>	<b>124</b>	<b>-74,6%</b>	<b>135</b>
<b>Ensemble</b>	<b>330 609</b>	<b>321 139</b>	<b>-2,9%</b>	<b>324 564</b>
Dont :				
Nouveaux bacheliers	287 624	275 789	-4,1%	278 776
Nouveaux entrants en mobilité *	18 522	22 047	19,0%	22 221
Bacheliers des années antérieures	26 078	25 951	-0,5%	26 250

\*Certains néo-entrants en mobilité internationale (cf. encadré) ont obtenu le baccalauréat à l'étranger : ils sont 3 900 nouveaux bacheliers et 1 000 bacheliers des années antérieures.

**Champ** : France métropolitaine + DROM, hors formations paramédicales

**Source** : MESR-SIES Système d'information du suivi de l'étudiant (SISE).

1. Europe : UE + Islande, Liechtenstein, Norvège, Andorre, Suisse, Monaco ; hors Royaume Uni.

**Diane MARLAT, Cyrielle PERRAUD-USSEL**

**MESR-SIES**

**Champ** : les 52 universités françaises et les 13 universités expérimentales (hors Institut Polytechnique de Paris) de France métropolitaine et DROM, l'université de Lorraine, le CUFR de Mayotte, l'institut national universitaire d'Albi, les IEP, les COMUEs.

**Source** : Les données sont issues de l'enquête « inscriptions » du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE Universités). Les données 2020-2021 sont définitives tandis que les données 2021-2022 sont provisoires. La date d'observation est fixée au 15 janvier de chaque année universitaire. Les inscriptions sont comptabilisées ici hors inscriptions simultanées licence-Classes préparatoires aux grandes écoles.

**Champ** : Sont exclues ici l'ensemble des **formations paramédicales**, pour lesquelles l'universitarisation est en cours mais les étudiants ne sont pas systématiquement inscrits à l'université pour tous les niveaux de la formation (cf. annexe 3 - paramédical). Le nombre d'inscriptions y est en augmentation, certains de ces cursus étant maintenant présents sur la plateforme Parcoursup. À la rentrée 2021, 103 271 étudiants qui se forment à ces professions sont inscrits en université, effectif en hausse de 2,1 % entre les rentrées 2020 et 2021. Les étudiants en étude de Diplôme d'Etat d'infirmier de grade licence représentent 80 % de ces inscrits, effectif en augmentation de 1,0 % ; le nombre d'étudiants dans les autres formations paramédicales progresse de 6,4 %.

**Nouvel entrant** : étudiant qui s'inscrit pour la première fois en première année de cursus licence, qu'il soit bachelier de l'année ou non.

**Étudiant en mobilité internationale** : étudiant de nationalité étrangère, ayant un titre étranger admis en équivalence du baccalauréat ou titulaire du baccalauréat français passé à l'étranger (cf. annexe 4 - mobilité).

**Pour en savoir plus** : <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2020-1316>